

# Les antidépresseurs favorisent l'autisme

## GROSSESSE Les médicaments agiraient sur la croissance du cerveau

- ▶ La prise d'antidépresseurs doublerait le risque d'autisme.
- ▶ Surtout pendant les deuxième et troisième trimestres de grossesse.

L'augmentation continue des risques d'autisme pousse les chercheurs à identifier les causes de ce phénomène. Une des hypothèses, le lien avec la prise d'antidépresseurs par la future maman, est confortée aujourd'hui par la publication d'une large étude canadienne dans la revue *Pediatric*, qui montre que la prise de tels médicaments pendant la grossesse accroîtrait de 87 % le risque d'autisme pour l'enfant.

Si les conclusions de cette recherche sont importantes, c'est que de 6 à 10 % des femmes enceintes se voient prescrire des antidépresseurs pour traiter une dépression.

Les chercheurs ont analysé les données de 145.456 grossesses dans la province de Québec. Les enfants ont été suivis de la conception jusqu'à l'âge de dix ans, ainsi que la prise d'antidépresseurs par leur mère enceinte, étudiant également un ensemble d'autres facteurs pouvant contribuer à l'autisme. « Les diverses causes de l'autisme demeurent incertaines, mais des travaux ont démontré que la génétique et l'environnement pouvaient être des facteurs de risque », explique la professeure Anick Bérard, de l'Université de Montréal, principal

auteur. Notre recherche a permis d'établir que le fait de prendre des antidépresseurs, surtout ceux agissant sur la sérotonine (un neurotransmetteur) pendant les deuxième et troisième trimestres de grossesse, double quasiment le risque d'autisme chez l'enfant. » Les chercheurs ont exclu d'autres cofacteurs, comme l'âge de la mère et la dépression, tout comme certains facteurs socio-économiques telle la pauvreté. Les chercheurs expliquent que ce lien de cause à effet pendant la période de développement du cerveau du fœtus est plausible, puisque « sur le plan biologique, la sérotonine entre en jeu dans de nombreux processus développementaux prénataux et postnataux, y compris la division cellulaire ». ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

### L'EXPERT

#### « Un usagé à bien peser »

Le professeur Patrick Van Bogaert est chef de clinique de neuropédiatrie de l'hôpital universitaire Erasme (ULB).

**Ces résultats doivent-ils être interprétés comme une incitation à stopper tout emploi de ces antidépresseurs durant la grossesse ?**

Rien n'est noir et blanc. Le taux de patients atteints reste très bas, même s'il est clair qu'il y a eu un effet sur les enfants, l'étude se faisant sur un grand nombre de naissances. Il y a donc un effet, même s'il reste peu important dans son ampleur. On considère qu'environ 1 % des naissances sont concernées par de l'autisme, décelé à différents degrés. On reste dans une maladie comportementale, qu'on ne peut pas attester pas des marqueurs biologiques tranchés. D'un autre côté, ce mécanisme semble incontestable. Et l'on sait maintenant que l'autisme n'est pas un artefact. Bref, que son augmentation continue n'est pas due au fait qu'on l'observe et qu'on le diagnostique mieux, mais qu'il augmente effectivement.

**Quel est le mécanisme suspecté ?**

C'est celui d'une prédisposition, une fragilité génétique, mais qui ne serait déclenchée, sous forme d'expression épigénétique, qu'après un événement, comme une infection ou... un médicament. Des modulations qu'il faut encore étudier davantage pour mieux les combattre. Cela veut dire qu'il ne faut pas banaliser la prise d'antidépresseurs, qu'il faut en remettre l'usage en cause chaque fois que c'est possible, qu'il faut envisager d'autres modes thérapeutiques, sans céder à la facilité du recours à la chimie médicamenteuse. Il est vrai que le fait que le recours à un psychologue clinicien ne fait pas l'objet d'un remboursement éloigne une partie des patients de cette solution. L'époque n'est pas non plus aux vaches grasses et les budgets n'abondent pas. Mais il faudrait au moins qu'une partie de ces thérapies soit remboursée, afin que le recours à la pharmacopée ne soit pas la seule solution disponible. Car il n'est pas question non plus d'abandonner une future mère à une dépression diagnostiquée : cela fait courir d'autres risques à l'enfant à naître.

FR.SO